

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 mai 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Départemental**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 DAC 4G** Contribution (500.000 euros) et avenant à convention avec l'établissement public de coopération culturelle Maison des Métallos (11e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2224-1 et L. 2224-2 ;

Vu la délibération des 11, 12 et 13 décembre 2017, relative à l'attribution d'un acompte de 250.000 euros au titre de 2018 pour la Maison des Métallos ;

Vu la convention correspondante signée du 8 janvier 2018 avec la Maison des Métallos ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 avril 2018, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose la signature d'un avenant à la convention du 8 janvier 2018 avec la Maison des Métallos pour l'attribution d'une contribution à cet établissement public de coopération culturelle ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : La contribution attribuée à l'établissement public de coopération culturelle Maison des Métallos, 94, rue Jean-Pierre Timbaud (11e) afin de lui permettre de faire fonctionner l'établissement en 2018 est fixée à 500.000 euros, soit un solde de 250.000 euros, après déduction de l'acompte déjà versé. Simpa 180 823 ; 2018-03342

Article 2 : La dépense correspondante, soit 250.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement du Département de Paris de 2018, nature 657381, rubrique 316.

Article 3 : Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, est autorisée à signer l'avenant à convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

**La Maire de Paris,  
Présidente du Conseil de Paris  
siégeant en formation de Conseil départemental**



**Anne HIDALGO**